

## CONTRÔLES DILIGENTÉS PAR L'AFLD

### ANALYSE DES RÉSULTATS DU PREMIER SEMESTRE 2010

**5 846 contrôles humains ont été diligentés au cours du premier semestre 2010**, dont 374 (soit 6,4 %) pour le compte de fédérations internationales ou d'autres organismes internationaux, telle l'association des agences nationales antidopage (ANADO).

**Tableau 1 : Nombre de contrôles humains réalisés par l'AFLD**

	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>	<b>2010</b>
<b>1<sup>er</sup> trimestre</b>	2 455	2 441	2 778	2 811
<b>2<sup>e</sup> trimestre</b>	2 381	2 505	2 830	3 035
<b>TOTAL 1<sup>er</sup> semestre</b>	<b>4 836</b>	<b>4 946</b>	<b>5 608</b>	<b>5 846</b>
<b>3<sup>e</sup> trimestre</b>	1 572	2 450	2 161	
<b>4<sup>e</sup> trimestre</b>	2 192	2 934	2 361	/
<b>TOTAL</b>	<b>8 600</b>	<b>10 330</b>	<b>10 130</b>	/

#### **1. Les 5 472 contrôles réalisés à l'initiative de l'AFLD et des directions régionales**

Répartition par type de compétition ou hors compétition :

- 68 % de contrôles réalisés sur des compétitions de niveau national ;
- 16,6 % sur des compétitions de niveau régional ;
- 15,4 % de contrôles réalisés hors compétition.

#### **Des opérations ciblées**

L'Agence a demandé aux Directions régionales de la jeunesse et des sports de cibler particulièrement **les sports collectifs** :

- 204 contrôles en handball D1 et D2 ;
- 193 contrôles en football L1 et L2 ;
- 122 contrôles en rugby Top 14 et Pro D2.

**Une attention particulière a été portée sur les jeunes sportifs** : en tennis, 109 contrôles réalisés ont visé les 14-18 ans et en cyclisme 63 contrôles ont été réalisés sur des jeunes de moins de 18 ans.

L'Agence a par ailleurs réalisé directement plusieurs contrôles dans le cadre d'**opérations ciblées** :

- 89 sportifs du groupe cible ;
- 62 sportifs contrôlés dans le cadre de la préparation olympique au mois de janvier ;
- 44 joueurs de 6 équipes contrôlés en rugby à l'entraînement du Top 14 ;
- 38 coureurs contrôlés en cyclisme à l'occasion de la préparation au Tour de France ;
- 32 joueurs contrôlés en football lors des ¼ de finale de la Coupe de France ;
- 23 sportifs contrôlés en force athlétique lors des championnats de France de développé couché.

### Les constats d'infractions

- 124 résultats d'analyses anormaux (RAA) : 188 substances interdites détectées ;
- 7 constats de carence ;
- 6 manquements à la localisation.

**124 résultats d'analyses anormaux (RAA)**<sup>1</sup>, correspondant à 188 substances interdites détectées, **7 constats de carence** (soustraction ou refus de se soumettre aux contrôles antidopage ou de se conformer à leurs modalités) et **6 infractions à la localisation** conduisent à un **total de 137 constats d'infractions**.

### Répartition des infractions par fédération française agréée

- **HMFAC** : 20 infractions (15 RAA et 5 constats de carence) pour 341 contrôles diligentés ;  
Classe de la substance la plus détectée : Agents anabolisants ;
  - **Force athlétique** : 10 infractions (6 RAA et 4 constats de carence) ;
  - **Culturisme** : 6 RAA ;
  - **Haltérophilie** : 3 RAA ;
  - **Développé couché** : 1 RAA ;
- **Rugby** : 16 infractions (16 RAA) pour 497 contrôles diligentés ;  
Classe de substance la plus détectée : Cannabinoïdes ;
- **Athlétisme** : 10 infractions (8 RAA et 2 manquements à la localisation) pour 688 contrôles diligentés ;  
Classe de substance la plus détectée : Glucocorticoïdes ;
- **Cyclisme** : 7 infractions (7 RAA) pour 716 contrôles diligentés ;  
Classe de substance la plus détectée : Glucocorticoïdes ;
- Basket-ball : 5 (dont 1 constat de carence) ;
- Football : 5 ;
- Sport universitaire : 5 (dont 1 en Haltérophilie et 4 en Beach-volley) ;
- Motocyclisme : 4 ;
- Sports de contacts : dont 1 en Boxe thaï, 1 en Kick boxing et 2 en Muaythai ;
- Tennis : 4 ;
- Handball : 3 ;
- Hockey : 3 ;
- Natation : 3 ;
- Pétanque et jeu provençal : 3 ;
- Squash : 3 (dont 1 constat de carence) ;
- Tir à l'arc : 3 ;
- Triathlon : 3 ;

<sup>1</sup> Susceptibles, à défaut de production par le sportif, pour les contrôles positifs, d'une AUT jugée conforme, de donner lieu, de la part de la fédération compétente ou de l'AFLD, à l'ouverture d'une procédure disciplinaire.

- UFOLEP - Cyclisme : 3 ;
- Billard : 2 ;
- Canoë-kayak : 2 ;
- Escrime : 2 ;
- FSGT : 2 (dont 1 en Natation et 1 en Cyclisme) ;
- Golf : 2 ;
- Judo : 2 ;
- Pelote basque : 2 ;
- Rugby à XIII : 2 (dont un manquement à la localisation) ;
- Ski : 2 ;
- Taekwondo : 2 ;
- Voile : 2 ;
- Baseball, softball et cricket : 1 ;
- Boxe : 1 ;
- Clubs alpins et de montagne : 1 ;
- Full-contact : 1 ;
- Gymnastique : 1 ;
- Hockey sur glace : 1 (manquement à la localisation) ;
- Karaté : 1 ;
- Lutte : 1 (manquement à la localisation) ;
- Planeur ULM : 1 ;
- Vol libre : 1 ;
- Volley-ball : 1 (manquement à la localisation).

**Tableau 2 : Infractions constatées sur les contrôles diligentés au 1<sup>er</sup> semestre 2010**

<b>Infractions constatées</b>	<b>Classe des substances détectées</b>	<b>Nombre</b>
<b>Analyses positives</b>	Cannabinoïdes	50
	Agents anabolisants*	47
	Glucocorticoïdes	45
	Stimulants non spécifiés*	5
	Stimulants spécifiés	14
	Diurétiques	13
	Bêta-2 agonistes	7
	Antagonistes	3
	Bêta-bloquants	3
	Hormones peptidiques*	1
	<b>Total</b>	<b>188</b>
<b>Carence aux contrôles</b>		<b>7</b>
<b>Manquement à la localisation</b>		<b>6</b>

\* substances non-spécifiées

## **La très large prépondérance des substances spécifiées**

Parmi les 188 substances interdites qui ont été détectées par le laboratoire de l'Agence, près de 72 % sont considérées comme « **spécifiées** », soit 135 substances. Conformément aux dispositions prévues à l'article 10.4 du code mondial antidopage, l'usage de ces substances peut entraîner une sanction réduite si le sportif établit que la substance ne visait pas à améliorer sa performance, ni à masquer l'usage d'une substance améliorant la performance.

## **Le dopage animal**

341 contrôles ont été réalisés sur des animaux (dont 330 sur des chevaux). Ils ont donné lieu à 11 constats d'infractions.

## **2. Les contrôles réalisés pour le compte des Fédérations Internationales et de l'ANADO (Association des agences nationales antidopage)**

**Pour la réalisation des 374 contrôles effectués** en qualité de prestataire de service (968 au premier semestre 2009), l'Agence est intervenue sur des compétitions d'athlétisme (22 %), de rugby (17 %), de natation (8,5 %).